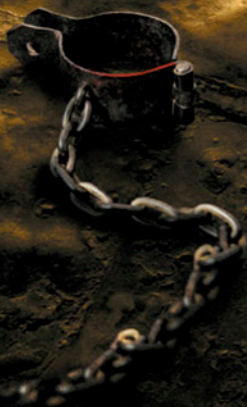


NICOLE GONTHIER

LES FERS
MAUDITS



Pygmalion

Extrait de la publication

NICOLE GONTHIER

LES FERS MAUDITS

Lyon, avril 1473. Dans la ville cernée par une épidémie de peste, une succession de meurtres frappe les frères du couvent des Cordeliers et l'on découvre bientôt le cadavre d'un notaire influent. Devant chaque corps, le meurtrier a déposé un extrait de la prophétie d'Isaïe qui identifie les victimes comme des cibles de la colère divine. Quel est donc le secret dissimulé par les religieux qui leur vaut ce sort terrifiant? Qui est en vérité ce saint homme qu'ils tiennent reclus dans une de leurs cellules et dont ils affirment qu'il est un miraculé de la Vierge Marie?

L'enquête que mène le prévôt Arthaud de Varey le conduit tour à tour au cœur des couvents où se révèlent des rivalités et des vices inavouables, dans la société des imprimeurs tout récemment implantée à Lyon, auprès du jeune et dynamique médecin François Montpansier, protégé par un célèbre physicien qui a ses entrées chez le roi.

Si des reliques prétendues miraculeuses semblent à l'origine des crimes, c'est pourtant du passé des suspects et des victimes que surgira, mêlant amour et mort, l'insoutenable vérité.

Nicole Gonthier a été professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université Jean Moulin-Lyon 3 de 1992 à 2012. Spécialiste de l'Histoire de Lyon et des sociétés marginales de la fin du Moyen Âge, auteur de plusieurs ouvrages académiques sur le sujet, elle a également publié un premier roman, Le Crime de la rue de l'Aumône, aux éditions Pygmalion.

Pygmalion

LES FERS MAUDITS

DANS LA MÊME COLLECTION

LE CRIME DE LA RUE DE L'AUMÔNE
par Nicole Gonthier

•

LE PARCHEMIN DU DÉMON
Les Enquêtes de Crispin le Chevalier déchu
par Jeri Westerson

•

LES ÉPINES ET LE SERPENT
Les Enquêtes de Crispin le Chevalier déchu
par Jeri Westerson

•

LE VOILE DES MENSONGES
Les Enquêtes de Crispin le Chevalier déchu
par Jeri Westerson

•

LE CALICE EMPOISONNÉ
Les Enquêtes de John de Wolfe
par Robert Knight

•

LE CHASSEUR DE SORCIÈRES
Les Enquêtes de John de Wolfe
par Robert Knight

•

LE TRÉSOR DE SAEWULF
Les Enquêtes de John de Wolfe
par Robert Knight

•

MEURTRES AU BORD DE LA TAMISE
Les Enquêtes de John de Wolfe
par Robert Knight

•

LES CROIX SANGLANTES
Les Enquêtes de John de Wolfe
par Robert Knight

NICOLE GONTHIER

LES FERS
MAUDITS



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

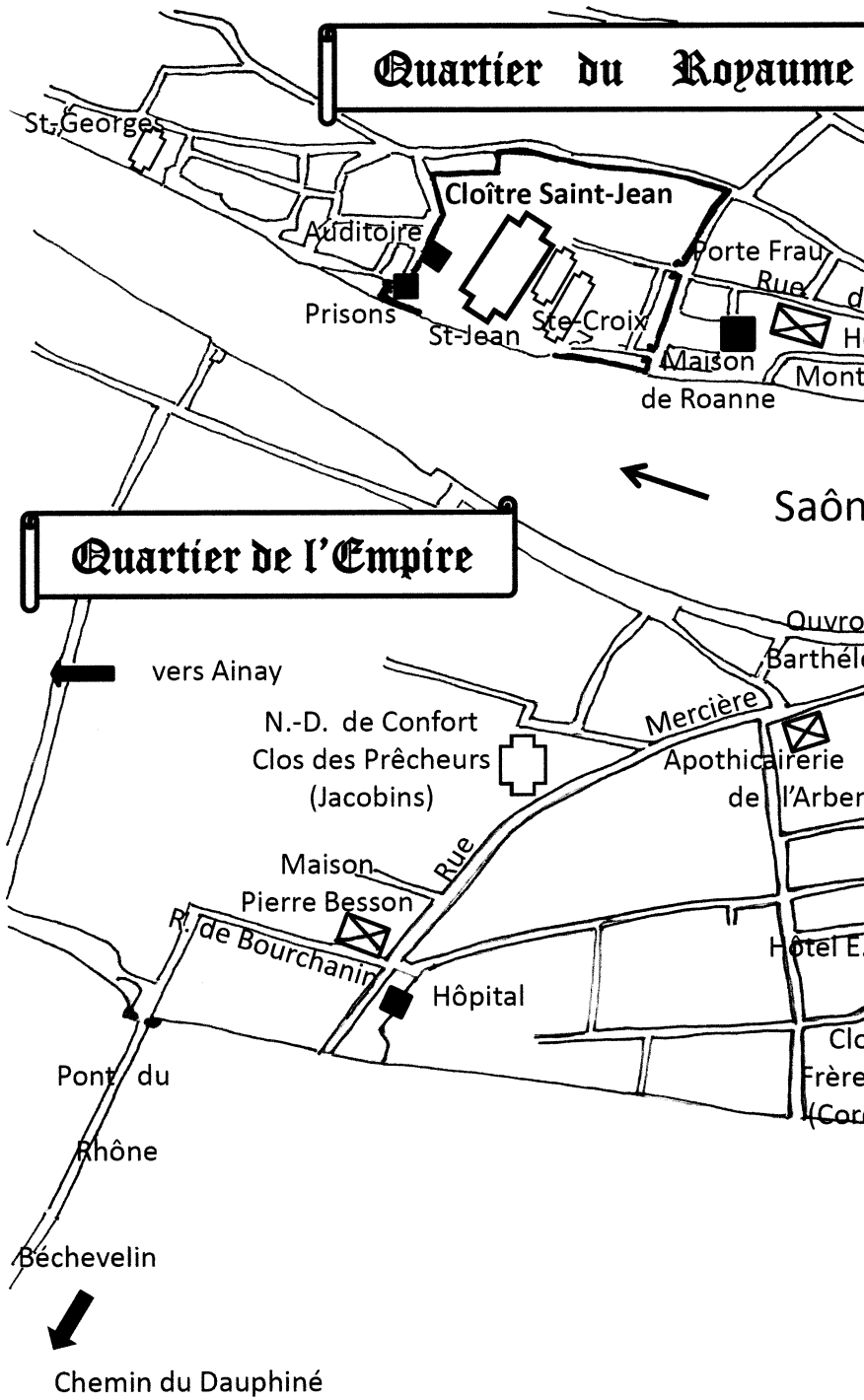
© 2013, Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-1059-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

À l'origine de ce récit existe un acte notarié sur parchemin, conservé aux archives départementales du Rhône, qui officialise devant notaires, en 1469, un accord entre les deux couvents lyonnais des frères mineurs (Franciscains) et des frères prêcheurs (Dominicains), à propos du litige évoqué dans le roman. Ainsi, en se fondant sur un certain nombre de faits historiquement exacts (contexte, date, noms de quelques protagonistes), l'auteur a laissé libre cours à l'imagination romanesque quant à l'application de cet accord et à ses conséquences.



Les principaux personnages

PERSONNAGES FICTIFS

TOUS LES FRÈRES cités dans le couvent des frères mineurs et dans le couvent des frères prêcheurs de Lyon sont des personnages fictifs.

BAPTISTE BESSON, commis de Barthélemy Buyer, fils de Pierre Besson, barbier rue de Bourchanin.

FRANÇOIS MONTPANSIER, docteur en médecine, fils de Guillème Montpansier, maître orfèvre à Lyon.

GIULIA, fille de maître Simon de Pavie.

RENAUD DE L'ARBENT, docteur en l'un et l'autre droit, ami de François Montpansier, fils de maître de l'Arbent, épicier-apothicaire rue Mercière.

PERSONNAGES CONÇUS À PARTIR D'UNE RÉALITÉ HISTORIQUE

JEHAN DE VILLENEUVE, juge du tribunal de l'archevêque, docteur en l'un et l'autre droit, supérieur hiérarchique du prévôt.

ARTHAUD DE VAREY, prévôt de la police de l'archevêque Charles de Bourbon.

LES FERS MAUDITS

FRANÇOIS ROYER, bailli-sénéchal jusqu'en 1473.

JEHAN D'ESTUER, seigneur de la Barde et de Saint-Maigrin (Charente-Maritime), successeur de Royer comme bailli-sénéchal de Lyon.

BARTHÉLEMY BUYER (Lyon, vers 1435-Lyon, 1483), libraire-éditeur.

N.B. L'auteur s'est permis de modifier la date des premières éditions en les situant en avril alors que la première œuvre imprimée par Buyer, le *Compendium Breve* du cardinal Lothaire (pape Innocent III), est datée de septembre 1473.

GUILLAUME LE ROY ou LEROY, typographe liégeois engagé par Barthélemy Buyer.

SIMON DE PAVIE DE ROVEDIS (Pavie vers 1395?-Lyon, 1478), médecin du roi Louis XI et membre de son conseil.

GUILLAUME BULLIoud (seconde moitié du XV^e s.), consul.

LAURENT PATERIN (? , vers 1420 – Lyon, 1501 ?), consul en 1473.

ÉTIENNE GUILLON, notaire, membre de l'assemblée des notables en 1473.

GUILLAUME DE LAYE, le « miraculé de Notre-Dame », mentionné dans l'acte de 1469.

I

Menaces et terreurs

« **L**E DIABLE, MES FRÈRES, LE DIABLE ! Ne le voyez-vous pas ? Il est là pourtant, derrière chacun de vous ! Il a dressé ses pièges et, tels des aveugles, vous vous précipitez dans les fosses qu'il a creusées sous vos pas ! Cette femme parée comme une prostituée, votre propre épouse même, avec laquelle vous forniquez, c'est Lui ! Ces écus d'or que vous entassez dans vos coffres, c'est encore Lui ! Ces coûteuses fourrures qui doublent vos houppelandes, ces pierres précieuses qui ornent en cabochons vos chaperons, c'est encore Lui ! Il a cent formes pour vous séduire, vous, gens notables et bourgeois de cette ville, prospères marchands, artisans renommés, qui vous croyez à l'abri de tout malheur parce que vous êtes respectés de vos voisins, parce que vous siégez au conseil de ville, parce que vous avez hôtels et ouvriers¹ dans la cité, domaines et terres dans le pays de Lyonnais, de Forez ou de Beaujolais, vous qui vous croyez invincibles parce que vous avez audience auprès du roi ! Mais constatez donc comment, en ces jours d'épidémie, il emporte par charretées entières les âmes damnées au puits d'enfer, tout droit ! »

1. Ateliers et boutiques.

LES FERS MAUDITS

Debout sur l'estrade qu'on avait plantée devant la façade de la nouvelle église des Cordeliers, dominant de sa haute stature le lutrin sur lequel il avait jeté quelques feuilles de parchemin qu'il ne lisait pourtant pas, un doigt menaçant pointé vers les fidèles assis à ses pieds, frère Geoffroy s'exaltait, modulait sa voix dans le grave pour souligner ses admonestations, accentuait dans l'aigu les allusions au bonheur et à l'aisance, jouait des contrastes pour précipiter son auditoire dans l'effroi. Il agitait les bras, entraînant les larges et longues manches de sa robe de bure dans une gestuelle nerveuse. Les trois nœuds de sa cordelière blanche frappaient alors le lutrin et produisaient un son mat qui ponctuait son discours comme les verges d'un fouet.

Les Lyonnais qui avaient été appelés au dernier sermon de carême, en ce lundi douzième d'avril, étaient venus en foule, tenaillés par l'angoisse que l'épidémie de peste faisait croître parmi eux. Chacun savait en effet que la « Mort noire », venue par le Dauphiné, avait déjà fauché un nombre considérable de gens dans le bourg de Béchevelin, depuis la fin de l'hiver. Bien sûr, les douze consuls responsables du gouvernement de la commune avaient pris immédiatement les mesures drastiques qui s'imposaient en pareil cas. Ils avaient isolé totalement le bourg et ses habitants, sollicitant pour cela l'autorité de monseigneur Charles de Bourbon, l'archevêque, à qui revenait la seigneurie sur la ville et sur le Lyonnais. Sa police, requise pour faire appliquer ces mesures d'ordre public, refoulait sans ménagement les malheureux habitants s'échappant de ce bourg. Les deux châtelets placés à l'entrée du pont du Rhône formaient remparts contre toute pénétration depuis la rive gauche. Quelques désespérés, voulant absolument fuir le lieu maudit, s'étaient noyés dans les eaux froides et tumultueuses du fleuve en tentant de gagner la ville à la nage. Ceux qui avaient échappé

MENACES ET TERREURS

à la noyade étaient morts sous les flèches des sergents qui appliquaient la consigne d'éliminer sans scrupule les porteurs de contagion.

Toutefois, en dépit de ces précautions, la chaleur de ce printemps 1473 propageant la maladie, on venait de signaler un cas de peste dans le quartier Saint-Vincent, puis un autre vers Saint-Georges. Les deux rives de la Saône étaient donc concernées désormais et les habitants se sentaient piégés, accablés par la menace d'une mort imminente. Chacun savait en effet qu'une fois les premières taches noirâtres apparues sur le corps, le temps manquait pour régler ses affaires en ce monde car la fièvre vous prenait aussitôt, puis le délire, annonciateur de la fin.

Les fidèles qui écoutaient prêcher frère Geoffroy espéraient qu'une prière collective, une contrition générale détourneraient la colère du Tout-Puissant et leur épargneraient la terrible épreuve. Cela faisait trente ans que l'on n'avait plus connu, dans la ville, d'épidémie de peste et voilà que la maladie revenait tel l'un des fléaux des cavaliers de l'Apocalypse ! Qu'avaient-ils donc fait qui méritât un si cruel châtement ?

Rassemblés à l'extérieur de l'église, dans le vaste espace clos de murs qui isolait le couvent des Franciscains des quartiers alentour, les auditeurs étaient, pour la plupart, assis à même le sol ; seuls les plus notables se serraient sur des bancs sommairement dressés, aux premiers rangs. Mais tous devaient lever les yeux vers le prédicateur qui leur assenait les plus inquiétantes images. Celle du démon guettant chacun d'entre eux les avait conduits instinctivement à tourner la tête à droite et à gauche comme pour repérer le Malin. Ils n'avaient découvert que la figure effarée de leur voisin. Les plus fiers des notables, quelques consuls connus, la mine écarlate, rageaient de devenir le point de mire du peuple des manouvriers, compagnons et servantes, lesquels s'étaient

LES FERS MAUDITS

pris à plaisanter en entendant le frère mineur¹ attaquer ainsi les « honorables hommes ».

Cependant les railleurs ne jouirent pas longtemps de cet avantage car le cordelier poursuivit, en se tournant vers eux :

« Et vous, qui riez à présent en pensant que ce sermon ne vous concerne pas, ne réjouissez-vous pas, chaque jour, tous les diables de l'enfer quand ils vous conduisent aux tavernes, qu'ils vous gorgent de vin et vous font perdre raison et pudeur ? N'entendez-vous pas leurs ricanements horribles quand vous jurez et blasphémez le saint nom de Notre-Seigneur ou celui de sa benoîte Mère, ne voyez-vous pas leurs fourches ardentes toutes prêtes à vous empaler quand vous perdez le temps de Dieu à jouer aux dés ? Et regardez mieux les ribaudes avec qui vous allez danser, c'est avec les suppôts de Belzébuth Lui-même que vous entamez la carole² ! Qui mène, à votre avis, les ébats licencieux auxquels vous vous livrez dans les charivaris ou le carnaval, sinon Lui, toujours Lui ? De qui croyez-vous jouir quand vous forniquez comme pourceaux sinon des succubes³ et incubes⁴ qui prennent chair pour vous faire tomber dans le mortel péché de luxure ? »

Frère Geoffroy avait poussé sa voix au maximum pour atteindre les derniers rangs de l'auditoire. Un vent de panique était passé sur les têtes, ayant raison des plus effrontés. Ceux qui commentaient avec ironie ses propos quelques instants auparavant n'osaient plus souffler mot. Ils baissaient les yeux, dans l'attente du verdict, n'espérant plus aucune issue devant pareil constat.

Reprenant haleine, l'orateur chercha en vain le pot d'eau qui aurait dû être disposé sur les marches de l'estrade, afin

1. Religieux franciscain nommé également cordelier.

2. Danse.

3. Démon femelle qui s'unissent aux hommes.

4. Démon mâle qui s'unissent aux femmes.

MENACES ET TERREURS

d'apaiser la soif produite par ce long sermon. La gorge lui brûlait, irritée par l'effort qu'il avait fait pour lancer distinctement son message à la foule. Il ne vit nul secours immédiat à son mal ; Aymon, le frère sacristain, avait manifestement négligé sa tâche.

Il poursuivit donc, d'une voix un peu éraillée, désormais entrecoupée de petits toussotements :

« L'enfer vous attend, mes frères ! Savez-vous bien ce que c'est que l'enfer ? Les Écritures nous le disent et les Pères de l'Église nous l'ont expliqué. Les damnés sont rongés par les vers, des bêtes répugnantes et immondes se disputent leurs membres et leurs entrailles, un puits de ténèbres les avale, des démons terrifiants les flagellent de lanières de feu, les frappent de crocs de boucher qui lacèrent leur chair toujours renaissante. La langue arrachée par des pinces rougies au feu, les blasphémateurs, les menteurs et les parjures se désolent en vain, *éternellement* ! La gorge des avars et des gloutons est remplie de plomb fondu, les luxurieux sont rôtis comme moutons ou précipités dans la gueule du Léviathan. Le feu qui les consume n'est pas un feu comme celui que nous connaissons : celui-ci ne brûle jamais que les corps... Non ! Le feu infernal brûle aussi les âmes, de sorte que le damné est un fer ardent au-dedans et au-dehors et que jamais il ne se consume, jamais il ne goûte d'apaisement, jamais il n'entrevoit la fin de sa torture ! »

Pour ponctuer cette dernière vision, frère Geoffroy abattit son poing sur le lutrin qui chancela. Les yeux exorbités, il vivait l'enfer en même temps qu'il le dépeignait à ses auditeurs.

Ceux-ci, à présent, se cachaient le visage dans leurs mains jointes en balbutiant des *Miserere* déchirants. Des femmes sanglotaient et se signaient plusieurs fois de suite. Certains hommes s'étaient agenouillés, implorant la pitié d'un Dieu qu'ils n'auraient pas imaginé si redoutable.

LES FERS MAUDITS

Le prédicateur constata avec satisfaction l'effet de son discours et, sur un rythme plus lent, choisissant le ton de médium pour moduler la suite, il reprit :

« Repentez-vous, mes frères ! Repentez-vous ! Dans sa grande miséricorde, Dieu vous donne les moyens d'éviter l'enfer, tout comme Il vous permet d'abrèger les tourments qu'Il réserve en purgatoire à ceux qui ont négligé en cette vie de faire complète pénitence. Ainsi les flèches de l'ange exterminateur n'atteindront que ceux qui n'ont pas préparé leur mort, ceux qui n'ont pas racheté leurs péchés dès maintenant. Afin de vous purifier pour la fête de Pâques plusieurs religieux de ce couvent vous entendront en confession, dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi de la Passion de Notre-Seigneur. Mais d'ici là, vous pouvez aussi faire aumônes et legs aux saintes missions de l'Église. Des frères de notre ordre franciscain quêteront par les rues, donnez-leur abondamment, non de votre superflu mais de votre nécessaire. Dépouillez-vous des vains ornements, des marques de gloire, de richesse et de puissance. Votre récompense sera d'autant plus grande dans les cieux. »

Un murmure parcourut alors les rangs des plus humbles.

« Ils parlent bien du superflu ceux qui ont le nécessaire ! gronda un cordonnier en se tournant vers ses voisins immédiats. Pour ma part, je ne saurais donner ce que je n'ai pas. Il ne me reste plus un sou vaillant depuis que la dernière taille a été levée pour la guerre du roi Louis ! »

Sa protestation fut relayée par celle d'un grand homme maigre dont les yeux écarquillés et les pommettes saillantes et rouges révélaient un état fébrile et maladif. Familier des privations, portant en sa chair l'empreinte d'une misère ancestrale, il voyait dans le prédicateur le porte-parole de tous ceux qui l'affamaient.

« Ces cordeliers exigent de nous ce qu'ils ne daignent pas faire eux-mêmes ! Regardez comme celui-ci est grand et

MENACES ET TERREURS

solide ! Je suis sûr qu'il dîne deux fois par jour à la table du couvent et qu'il ne se contente pas d'une bouillie d'orge ! »

La femme d'un tavernier, voyant son époux approuver de la tête ces quelques propos, coupa sèchement :

« N'avez-vous pas honte de blasphémer ainsi ? Êtes-vous de ces vaudois¹ qui veulent que les prêtres aillent plus nus que des mendiants, en faisant honte à l'Église de Notre-Seigneur ? »

Le débat commençait à se répandre parmi les petites gens mais le prédicateur en demeurait encore ignorant car il était trop éloigné de cette partie de l'auditoire pour entendre ces réflexions. À peine constata-t-il un léger mouvement de la foule qu'il attribua à une baisse de l'attention. Il savait comment rétablir celle-ci, comment ressaisir ses ouailles car tout prédicateur apprenait à le faire. C'était la base du métier.

Il continua donc, avec assurance, à proposer des remèdes aux épouvantables menaces qu'il avait décrites auparavant.

« Oui, mes frères, vous pouvez alléger le poids de vos péchés au moyen des indulgences que notre Saint-Père le pape a publiées pour financer la croisade contre les Turcs. Regardez et voyez ! Je dispose de quelques-unes à vendre, ajouta-t-il en brandissant de minces rouleaux de parchemin munis de sceaux pendants, en forme de boules. Elles vous accordent trois cents jours de rémission, trois cents jours de moins dans les flammes du purgatoire où les souffrances sont réelles, si elles ne sont pas éternelles. Mais je n'en aurai pas pour tous, ne tardez pas ! »

Dans les rangs des notables cette annonce fit grand effet. Habités à conquérir des avantages, discuter des droits et remporter des contrats, artisans, marchands et juristes ne voulaient pas, dans cette affaire, se laisser confisquer les précieuses

1. Secte lyonnaise formée par Pierre Valdo, au XII^e s. et attestée jusqu'au XVI^e s.

LES FERS MAUDITS

indulgences. Ils auraient volontiers abandonné immédiatement les bancs où ils étaient assis pour lancer une bourse pleine à frère Geoffroy et s'assurer, au prix de bons écus d'or, de cette garantie sur leur salut éternel. Ils retrouvaient confiance en l'avenir si tout était ainsi négociable. Leurs épouses, qui les avaient accompagnés à ce sermon de carême parées de leurs plus beaux voiles, exhibant les somptueuses étoffes de leurs cottes et quelques aumônières ouvragées comme si elles allaient au bal, les poussaient à cette transaction avec l'au-delà. La fierté de proclamer leur supériorité sociale le disputait là à la prudence la plus élémentaire. Elles voyaient dans ce parchemin un bien qui pouvait leur revenir comme leur dot d'épouse ou leur douaire de veuve future.

Mais voici que frère Geoffroy élevait de nouveau la voix et lançait d'un ton théâtral :

« Enfin, sachez-le, nous, frères mineurs de ce couvent de Lyon, nous disposons, par la grâce de Notre-Seigneur, d'une sainte relique que, moyennant le versement d'une aumône, vous pourrez toucher et qui vous donnera la force de vous libérer du péché ! Croyez-moi, mes frères ! lança-t-il en amplifiant la voix, vous briserez les chaînes du péché au contact de cette précieuse relique car elle atteste d'une délivrance miraculeuse que la benoîte Vierge Marie a accordée jadis à l'un de nos frères. »

Dans l'attente d'une de ces fables dont les prédicateurs émaillaient d'ordinaire leur sermon pour relancer l'écoute, l'auditoire avait fait silence de nouveau, partagé entre son goût pour les récits merveilleux et le besoin de trouver consolation et espérance.

Frère Geoffroy surenchérisait :

« Si vous priez intensément Notre-Seigneur en touchant cette relique miraculeuse, je vous promets qu'Il vous délivrera de l'horrible mort des pestiférés, et des tortures que vous vaudraient des péchés inexpiés en ce monde. »

Table

| | |
|---|-----|
| <i>Avant-propos</i> | 7 |
| <i>Les principaux personnages</i> | 11 |
| I. Menaces et terreurs | 13 |
| II. Les secrets de frère Aymon | 39 |
| III. Projets d'avenir | 55 |
| IV. Enquête chez les frères mineurs | 77 |
| V. Incertitudes | 101 |
| VI. La mort s'invite | 125 |
| VII. Illusions et mensonges | 149 |
| VIII. La prophétie d'Isaïe | 169 |
| IX. Pour l'amour de Marie | 195 |
| X. La colère de Yahvé | 213 |
| XI. François | 233 |
| XII. Confessions | 251 |
| ANNEXES | |
| <i>Contexte historique</i> | 271 |
| <i>Glossaire</i> | 272 |
| <i>Remerciements</i> | 274 |

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01EUCN000566.N001

Dépôt légal : mars 2013